


Informations de base	
<b>2019/0901(NLE)</b> NLE - Procédures non législatives	Procédure terminée
Conseil de résolution unique: designation de Sebastiano Laviola comme nouveau membre  <b>Subject</b> 2.50.10 Surveillance financière 8.40.08 Agences et organes de l'Union	

Acteurs principaux				
Parlement européen	<b>Commission au fond</b>		<b>Rapporteur(e)</b>	<b>Date de nomination</b>
	<b>ECON</b>	Affaires économiques et monétaires	GUALTIERI Roberto (S&D)	30/01/2019
Conseil de l'Union européenne				
Commission européenne	<b>DG de la Commission</b>		<b>Commissaire</b>	
	Secrétariat général		TIMMERMANS Frans	

Evénements clés			
Date	Evénement	Référence	Résumé
30/01/2019	Publication de la proposition législative	<a href="#">N8-0021/2019</a>	
11/02/2019	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
26/02/2019	Vote en commission		
01/03/2019	Dépôt du rapport de la commission, 1ère lecture/lecture unique	<a href="#">A8-0148/2019</a>	Résumé
14/03/2019	Décision du Parlement	<a href="#">T8-0212/2019</a>	Résumé
14/03/2019	Résultat du vote au parlement		
10/04/2019	Publication de l'acte final au Journal officiel		
12/04/2019	Adoption de l'acte par le Conseil suite à la consultation du Parlement		
12/04/2019	Fin de la procédure au Parlement		

Informations techniques	
<b>Référence de la procédure</b>	2019/0901(NLE)
<b>Type de procédure</b>	NLE - Procédures non législatives
<b>Sous-type de procédure</b>	Nomination
<b>État de la procédure</b>	Procédure terminée

## Portail de documentation

## Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Rapport déposé de la commission, 1ère lecture/lecture unique		<a href="#">A8-0148/2019</a>	01/03/2019	<a href="#">Résumé</a>
Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique		<a href="#">T8-0212/2019</a>	14/03/2019	<a href="#">Résumé</a>

## Commission Européenne

Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base législatif	<a href="#">N8-0021/2019</a>	30/01/2019	

## Acte final

[Décision 2019/0568](#)  
[JO L 099 10.04.2019, p. 0038](#)

## Conseil de résolution unique: designation de Sebastiano Laviola comme nouveau membre

2019/0901(NLE) - 14/03/2019 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

Le Parlement européen a décidé d'approuver, par 312 voix pour, 156, contre et 90 abstentions, la proposition de la Commission de nommer Sebastiano Laviola en tant que membre du Conseil de résolution unique pour une période de cinq ans.

Pour rappel, le règlement (UE) n° 806/2014 du Parlement européen et du Conseil établissant des règles et une procédure uniformes pour la résolution des établissements de crédit et de certaines entreprises d'investissement dans le cadre d'un mécanisme de résolution unique et d'un Fonds de résolution bancaire unique prévoit que les membres du Conseil de résolution unique sont nommés sur la base de leurs qualifications, de leurs compétences, de leur connaissance des domaines bancaire et financier, et de leur expérience en matière de surveillance et de réglementation financières, ainsi que de résolution des banques.

Le Parlement a déploré que tous les candidats étaient des hommes et que les femmes restaient sous-représentées aux postes de direction dans le secteur bancaire et des services financiers. Il a exigé que l'équilibre hommes-femmes soit respecté lors de la prochaine nomination. Il a appelé tous les organes et institutions de l'Union et des États membres à mettre en œuvre des mesures concrètes afin de garantir l'équilibre hommes-femmes.

## Conseil de résolution unique: designation de Sebastiano Laviola comme nouveau membre

2019/0901(NLE) - 01/03/2019 - Rapport déposé de la commission, 1ère lecture/lecture unique

La commission compétente a ensuite procédé à l'évaluation des qualifications du candidat proposé pour les fonctions de membre du Conseil à résolution unique.

Le 26 février 2019, la commission a tenu une audition avec Sebastiano Laviola, au cours de laquelle celui-ci a fait une déclaration liminaire, puis a répondu aux questions des membres de la commission.

Sur cette base, la commission a recommandé au Parlement européen d'approuver la proposition de la Commission visant à nommer *Sebastiano LAVIOLA* (IT) membre du conseil de résolution unique pour une période de cinq ans.

Les députés ont rappelé qu'en dépit des nombreux appels lancés par le Parlement en faveur du respect de l'équilibre entre les sexes lors de la présentation d'une liste de candidats, tous les candidats étaient des hommes. Ils ont souligné que toutes les institutions et organes de l'UE et les institutions et organes nationaux devraient mettre en œuvre des mesures concrètes pour garantir l'équilibre entre les sexes.